

GREVE FACE A L'IMMOBILISME DE LA DIRECTION

La supervision du réseau Orange fonctionne 24h/24 et 7 jours sur 7. Alternier le travail de jour et le travail de nuit y est donc la norme. Face à une situation invivable et dangereuse tant pour la continuité de service que pour les personnels suite aux restructurations et aux réductions d'effectifs, les salariés ont établi une liste de revendications. Elle a été présentée à la direction le 7 avril 2022, soit depuis plus de deux mois.

QUE CONSTATONS-NOUS ?

- **Les effectifs continuent de baisser** : la direction staffe certaines vacances à l'aide d'un salarié isolé, ce qui oblige ses collègues à rogner sur leur temps de repos afin de ne pas le laisser seul. La prise de congés devient de plus en plus aléatoire.
- **La direction veut inscrire la baisse d'effectifs dans le marbre**, en réduisant la norme pour les vacances en heures non ouvrables : de 3 aujourd'hui ils ne seraient plus que 2 demain.
- **La direction nous prend pour des benêts**, en voulant nous faire croire que la transformation se fait en co-construction, qu'elle est à l'écoute des salariés. C'est un mensonge : nous constatons qu'elle met déjà en place la réduction des équipes avant même que ces groupes de travail soient terminés.
- **La direction avance au bulldozer et ne se préoccupe pas de l'avenir des salariés** : son objectif est la réduction des effectifs et donc accroître la charge de travail pour ceux qui restent au lieu de remplacer les départs, va jusqu'à renier ses propres engagements et jette les anciens en retraite sans ménagement.

NOS REVENDICATIONS :

- ✓ **Garantir la pérennité de nos services et activités** et en avoir une vision partagée.
- ✓ **Remplacer les départs par des embauches**, afin qu'il y ait suffisamment de salariés pour travailler dans de bonnes conditions.
- ✓ **Garantir le droit aux congés** des salariés sans la contrainte de trouver un remplaçant.
- ✓ **Maintenir les équipes à 3 sur les vacances en heures non ouvrables**
- ✓ **Retrouver le sens de notre travail de supervision.**
- ✓ **Des formations sur mesure, qualifiantes, impliquant les professionnels de la formation** pour la qualité de service à nos clients et garantir de bonnes conditions de travail.
- ✓ **Développer des plans d'évolution professionnelle** réalistes et adaptés aux transformations de l'entreprise.
- ✓ **Respect des accords existants par l'employeur**, notamment : accord télétravail, accords de fin de grève 24/7, accord portant sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et l'équilibre vie privé vie professionnelle).
- ✓ **Inclusion des personnels travaillant en heures non ouvrables dans l'accord télétravail**
- ✓ **Ouverture de négociations sur la pénibilité.**
- ✓ **Garantie du respect des salariés**, notamment dans l'accompagnement de fin de carrière.
- ✓ **Augmentation des salaires.**
- ✓ **Revoir les classifications** en adéquation avec les transformations à l'œuvre dans l'entreprise